

“ Comme chef de l’Eglise, Je dois à toutes les parties du monde mon amour et ma sollicitude, mais Je porte à l’Amérique une affection toute particulière. C’est pourquoi J’ai donné au projet de l’Université catholique, que l’on va fonder à Washington, mon approbation et J’espère que, sous la direction prudente des évêques des Etats-Unis, elle ne tardera pas à naître et à produire beaucoup de bien. Votre pays est grand avec un avenir plein d’espérance ; votre nation est libre, votre gouvernement est fort et le caractère de votre président commande ma plus haute admiration. C’est pourquoi ce don me fait un si vif plaisir ; il me touche vraiment le cœur et me force par une impulsion bien agréable à vous manifester mes sentiments profonds de reconnaissance et d’estime. Je remercie et vous et votre président pour cet événement très heureux de mon Jubilé et Je donne à vous, à votre président et à votre pays la Bénédiction apostolique que vous venez de demander.”

Ces paroles resteront. Elle honorent le représentant de la première démocratie de l’univers, cet évêché à la fois si national, si romain et si apostolique ; cette Eglise devenue une des plus influentes par la grâce de Dieu et le travail de ses fiers ouvriers ; elles honorent cette nation qui, comme le rappelle opportunément Mgr Ryan dans son adresse, se rattache à l’Italie et à la Papauté par Christophe Colomb, le génie des découvertes.

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Dimanche dernier, Mgr l’archevêque a fait sa visite pastorale à Sainte-Brigide.

Sa Grandeur a officié à la grand’messe et a fait l’homélie.

Mgr l’archevêque a fait la bénédiction des cendres à l’église métropolitaine, mercredi dernier.

Le soir, à 7 heures, ont commencé les prières et les instructions qui se continueront tous les soirs du Carême.

Aujourd’hui, samedi 16, commencera à Notre-Dame la neuvaine de Saint-François-Xavier, qui sera prêchée par M. J.-B. Proulx, curé de l’Île Bizard. Les exercices, les jours de semaine, auront lieu à 8½ heures du matin et à 7 heures du soir ; les dimanches, à la grand’messe et aux vêpres.

Les personnes qui assistent à cinq exercices peuvent gagner l’Indulgence plénière pourvu que s’étant confessées avec une vraie contrition et ayant fait la sainte communion, un des jours de la neuvaine, ou dans un des quinze jours qui la suivent, elles prient aux intentions du Souverain-Pontife.

De plus, toutes les personnes qui assistent aux exercices du